



CC de la Basse Marche (Siren : 248719239)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Dorat
Arrondissement	Bellac
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	31/12/1997
Date d'effet	31/12/1997

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Marie GUILLEMAILLE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	43 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87210 Le Dorat
Téléphone	05 55 60 60 75
Fax	05 55 68 68 72
Courriel	ccbasse-marche@wanadoo.fr
Site internet	www.basse-marche.info

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	4 186
Densité moyenne	15,74

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Azat-le-Ris (218700607)	257
87	Darnac (218705507)	403
87	Dinsac (218705606)	274
87	La Bazeuge (218700805)	140
87	La Croix-sur-Gartempe (218705200)	191
87	Le Dorat (218705903)	1 799
87	Oradour-Saint-Genest (218710903)	407
87	Saint-Sornin-la-Marche (218717908)	271
87	Tersannes (218719508)	144
87	Thiat (218719607)	166
87	Verneuil-Moustiers (218720001)	134

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
<i>Versement du contingent d'aide sociale : aide aux associations qui oeuvrent dans ce cadre</i>
- Action sociale
<i>dans services à la population : prise de compétence optionnelle : personnes âgées : "études en vue de l'aménagement de locaux, d'amélioration des conditions de vie, d'organisation de rencontres..."</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
<i>-L'étude, la création et l'aménagement de zones communautaires à vocation économique</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
<i>- étude préalable à la mise en oeuvre d'une O.R.A.C. (opération de restructuration de l'artisanat et du commerce) - la mise en place de toute forme de promotion des activités économiques du territoire communautaire - la recherche et mise en place de moyens en vue de la réutilisation d'infrastructures industrielles artisanales et commerciales vacantes - l'adhésion de la communauté de communes à des syndicats, associations ou groupements oeuvrant dans un but économique - l'aide à l'accueil et à l'intégration des étrangers sur le territoire de la communauté de communes - la promotion de l'activité agricole limitée à des projets portés par les associations - Elaboration et approbation des zones de développement de l'Eolien ZDE - réalisation et suivi de mise en place d'équipement éolien</i>

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Politique enfance et jeunesse : - organisation et coordination des loisirs des jeunes - élaboration de contrats enfance et temps libres et mise en oeuvre des actions contenues dans ces contrats - construction, entretien et fonctionnement d'un Centre de Loisirs sans Hébergement - actions en faveur de la petite enfance - construction, entretien et fonctionnement dun R.A.M. - construction, entretien et fonctionnement d'une Halte-Garderie - gestion et animation d'une garderie périscolaire* *Compétence en matière sportive - construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire* *Sont d'intérêt communautaire les équipements sportifs nouveaux qui font partie d'un programme d'équipement décidé et engagé par la communauté de communes et dont le périmètre de rayonnement se développe sur l'ensemble du territoire communautaire.*

- Etablissements scolaires

- Activités péri-scolaires

*Politique enfance et jeunesse : - organisation et coordination des loisirs des jeunes - élaboration et contrats enfance et temps libres et mise en oeuvre des actions contenues dans ces contrats - construction, entretien et fonctionnement d'un Centre de Loisirs sans Hébergement - actions en faveur de la petite enfance - construction, entretien et fonctionnement dun R.A.M. - construction, entretien et fonctionnement d'une Halte-Garderie - gestion et animation d'une garderie périscolaire*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Actions d'animation culturelle : aide au financement du Festival du Haut-Limousin pour des manifestations sur le territoire de la communauté de communes*

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Etudes et programmation

*Etudes prospectives en matière d'assainissement*

## Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire. Est déclarée d'intérêt communautaire la voirie communale classée exceptée celle située dans les bourgs et les hameaux* *La signalisation de police et de direction routière, le déneigement, l'éclairage public de toutes les voies communales classées sont de la compétence des communes.*

## Développement touristique

- Tourisme

*Contribuer au développement du tourisme et des loisirs par : -l'adhésion de la communauté à des syndicats ou associations, ou groupements oeuvrant dans ce but - l'étude de projets et produits touristiques à l'exclusion de tout projet privé ou individuel - le soutien à la communication favorisant la promotion du territoire - l'aide au financement de l'office de Tourisme - la maîtrise d'ouvrage déléguée de produits touristiques*

## Logement et habitat

- Politique du logement social

*Mise en place ou adhésion à des actions permettant la promotion d'une politique sociale du logement et la valorisation du territoire dans le cadre de l'animation de l'OPAH*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*Mise en oeuvre d'OPAH*

## Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

*Participation aux actions inscrites au contrat de Pays du Haut-Limousin soutenir toute action de communication destinée à promouvoir le Pays Haut Limousin*

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)
- Autres <i>Mise en place et gestion d'un service de "Taxi cars à la demande" sur le territoire communautaire Versement du contingent d'incendie : aide aux associations qui oeuvrent dans ce cadre Adhérer à des syndicats, associations ou groupements oeuvran- dans un des domaines de compétences retenus dans ces statuts. Financement de la réalisation d'études préalables à la prise de compétences nouvelles</i>

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	Syndicat Energies Haute-Vienne (258708585)	SM ouvert	384 759
86	Syndicat interdépartemental mixte pour l'équipement rural (258600493)	SM ouvert	373 823
87	Syndicat Mixte de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères du CENTRE BASSE MARCHE (258705938)	SM fermé	12 019

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)